



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

Communiqué de presse

15 décembre 2022

La BCE prolonge les lignes de liquidité avec des banques centrales hors zone euro jusqu'au 15 janvier 2024

- La BCE prolonge les lignes de *swap* et de repo existantes avec des banques centrales hors zone euro jusqu'au 15 janvier 2024
- Les lignes de liquidité en euros répondent à d'éventuels besoins de liquidité compte tenu de la situation économique et géopolitique et des conséquences pour les marchés financiers de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de prolonger sa ligne de *swap* temporaire avec la Pologne ainsi que ses lignes de repo temporaires avec les banques centrales d'Albanie, d'Andorre, de Hongrie, de Macédoine du Nord, de Roumanie et de Saint-Marin. Le montant et les paramètres opérationnels des accords individuels demeureront inchangés.

Les lignes de *swap* et de repo, qui devaient expirer le 15 janvier 2023, sont maintenant prolongées jusqu'au 15 janvier 2024. Dans le contexte de l'incertitude persistante résultant de la guerre menée par la Russie en Ukraine et de ses répercussions économiques et financières sur l'économie mondiale et les marchés financiers, ces lignes sont destinées à prévenir les effets de contagion sur les marchés financiers et les économies de la zone euro et à préserver la transmission harmonieuse de la politique monétaire de la BCE.

Ces lignes bilatérales de *swap* et de repo ont été mises en place depuis 2020 pour fournir des liquidités en euros aux institutions financières via des banques centrales hors zone euro, compte tenu de la pandémie et de la recrudescence des tensions géopolitiques suscitée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ces accords temporaires viennent compléter les lignes de *swap* permanentes de la

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

BCE et les accords de repo EUREP. La facilité EUREP a été prolongée jusqu'au 15 janvier 2024 dans le cadre des [décisions de la BCE du 2 décembre 2022](#).

Une ligne de repo permet à une banque centrale hors zone euro d'emprunter de la liquidité en euro jusqu'à une limite définie en contrepartie de garanties adéquates libellées en euro. Une ligne de *swap* permet à une banque centrale hors zone euro d'emprunter de la liquidité en euro jusqu'à une limite définie en contrepartie de sa propre monnaie, apportée en garantie.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à **Verena Reith**

au : +49 69 1344 5737.

Notes :

- Pour plus d'informations sur les lignes de liquidité, cf. le billet de blog de la BCE intitulé « [The provision of euro liquidity through the ECB's swap and repo operations](#) ».
- Pour de plus amples informations concernant les lignes de swap et de repo permanentes, cf. la vue d'ensemble sur le [site internet de la BCE](#).
- [EUREP](#) est la facilité de repo de l'Eurosystème pour les banques centrales.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France